

MODALITES MONTEES - DESCENTES 2017/2018

A la fin de la 2^{ème} phase

La commission sportive se réserve la possibilité de modifier les modalités ci-dessous en fonction des descentes de région.

PRE REGIONAL

- Les premiers **et le meilleur deuxième** accèdent en R3
- Pour les 5^{èmes}, 6^{èmes} et les 7^{èmes} maintien sous réserve des places disponibles *
- Descentes des 8^{èmes} en D1

DIVISION 1

- Les premiers de chaque poule accèdent en PR
- Pour les 6^{èmes} maintien sous réserve des places disponibles *
- Descentes des 7^{èmes} (rattrapage possible*) et 8^{èmes} en D2

DIVISION 2

- Les premiers de chaque poule accèdent en D1
- Pour les 7^{èmes} maintien sous réserve des places disponibles *
- Descentes des 8^{èmes} en D3

DIVISION 3

- Les premiers de chaque poule accèdent en D2
- Pour les 7^{èmes} maintien sous réserve des places disponibles *
- Descentes des 8^{èmes} en D4

DIVISION 4

- Les premiers de chaque poule accèdent en D3
- Descentes des 8^{èmes} en D5 (rattrapage possible*)

DIVISION 5

- Les premiers de chaque poule auront la possibilité d'accéder en D4

* Un classement sera établi suivant les résultats acquis

Journées finales :

⇒ ¼ le **06 mai 2018**
A **St Hilaire de Loulay**

⇒ ½ et finales le **27 mai 2018**
A **Aizenay**